

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Du 06 juillet 2021 à 18h00

COMPTE RENDU DE REUNION

Présents : 11 Éric TERUEL, Marie-Christine VOHL, Thierry MOISAN, Georges GROS, Jean-Jacques RIGOLLET, Michel LEJEUNE, André MAILLET, Virginie BERTOUX, Delphine MARTIN, Amandine DEPIERRE, Caroline REYNAUD-MARTINS (arrivée 18h15)

Pouvoirs : 3 Sébastien PONCET à Virginie BERTOUX
Joanny VEDRINE à Amandine DEPIERRE
Laëtitia Charrel à Éric TERUEL

Absent non-excuse : 1 Yannick OLLIVIER

Secrétaire de séance : Virginie BERTOUX

APPROBATION COMPTE RENDU DU 03 juin 2021

Le compte-rendu de réunion est approuvé à l'unanimité.

ONF COUPES A ASSEoir EN 2022

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les prochaines coupes de bois seront délivrées en 2022.

La coupe prévue au marquage est la parcelle 21 Canton « Sarcallin » ou « Fouilloissant » - 190 m³ – 0.99 ha

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2022
- Nomme 3 garants de coupes qui seront responsables du bon déroulement de l'affouage : Sébastien Poncet, Georges Gros et André Maillet
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

La délibération est approuvée à 13 voix pour.

Arrivée de Caroline REYNAUD-MARTINS à 18h15.

PLAN DE FINANCEMENT TE38 EXTENSION BT ROUTE DU FOUR BANAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la demande de TE38, il convient de valider le dossier du plan de financement pour l'extension BT route du four Banal établi ainsi :

- Prix de revient prévisionnel..... 8 482 €
- Montants financement externes..... 7 055 €
- Contribution prévisionnelle..... 1 346 €

Monsieur le Maire informe que cette délibération est une régularisation administrative qui s'ajoute à celle du 27 mars 2021.

Après en avoir pris connaissance et délibéré le Conseil Municipal valide le plan de financement présenté.

La délibération est approuvée à 14 voix pour.

CREATION COMMISSION GESTION DES CARRIERES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les dossiers sur les carrières et la gestion de la pierre deviennent de plus en plus nombreux et complexes et qu'il est nécessaire de créer une nouvelle commission. Michel Lejeune, Thierry Moisan et André Maillet se portent volontaires.

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil Municipal valide la création de cette nouvelle commission et Michel Lejeune est nommé responsable de cette commission.

La délibération est approuvée à 14 voix pour.

INFORMATION SUR PERMIS D'AMENAGER TERRAIN PUSSIER

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que le permis d'aménager CAPFIMO, sur le terrain des consorts Pussier, a été refusé par la mairie, le 17/06/2021, en raison d'une clause suspensive.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du cabinet d'avocats de CAPFIMO reçu le 15/06/2021 et rappelle des délibérations des conseils municipaux antérieurs.

Question de M. le Maire aux élus : Étions-nous au courant d'un projet de permis d'aménager en novembre 2020 ?

Réponse des élus: OUI

Le troisième adjoint, Thierry Moisan, rajoute à cette réponse collective, qu'un travail avait d'ailleurs été fait en commission urbanisme à ce moment-là.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du cabinet d'avocats de la mairie adressé à la partie adverse le 18/06/2021.

Monsieur le Maire informe être en attente d'une date de rendez-vous chez le notaire pour acter l'acquisition et continuer le projet de conseil municipal.

DEPLACEMENT CONTENEURS POUBELLES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les conteneurs poubelles installés sur la parcelle des Consorts Trompille à la Montagne seront déplacés sur le terrain en face, que le goudron sera découpé et déplacé aussi sur le nouvel emplacement.

Monsieur le Maire demande à la commission travaux d'avancer dans ce sens, d'étudier la faisabilité et le coût de ce projet.

CONTRAT ENTRETIEN CHAUDIERE ECOLE ET MAIRIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'existe actuellement aucun contrat d'entretien pour la chaudière gaz à l'école. De ce fait, des devis ont été demandés pour la maintenance annuelle regroupant les 2 chaudières soit gaz à l'école et fioul à la mairie.

Les propositions reçues sont les suivantes :

- ALC (St Vulbas) 496 euros TTC
- Allandrieu Thierry (Charette).....408 euros TTC

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil Municipal retient l'offre de Monsieur Thierry Allandrieu et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat annuel.

La délibération est approuvée à 14 voix pour.

CONTRAT RESTAURATION SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat avec GUILLAUD TRAITEUR doit être signé pour la rentrée scolaire 2021/2022 avec une augmentation de 0.05 € par repas.

Une réflexion est engagée pour un changement de prestataire suite à de nombreux dysfonctionnements et problèmes survenus encore dernièrement avec eux.

L'étude de nouveaux prestataires est donc lancée en collaboration avec le maire de Charette, du fait du fonctionnement en RPI de nos deux communes.

La résiliation du contrat avec Guillaud Traiteur devra être faite avant fin juillet afin de respecter le mois de préavis.

SUBVENTION SOU DES ECOLES DE CHARETTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que n'ayant, à ce jour, pas les informations nécessaires pour statuer, la décision est reportée en septembre 2021.

GESTION DU PERSONNEL : AVENANT CONTRAT/ RECRUTEMENT CDD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au départ de deux employées communales, il est nécessaire de réajuster les emplois du temps et recruter du personnel pour la prochaine rentrée scolaire.

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil municipal valide :

- la rédaction d'un avenant au contrat avec un passage à 29h45 annualisées,
- le recrutement d'un nouvel agent en CDD à 15h70 annualisées pour une durée d'un an.

La délibération est approuvée à 14 voix pour.

HORAIRES AGENCE POSTALE

Thierry Moisan donne lecture du projet du nouveau planning d'ouverture de l'agence postale. La mise en place sera rapide et progressive. M. le maire demande un rétro-planning pour la mise en place des logiciels, la formation des agents et un travail sur l'organisation du secrétariat de mairie.

POINTS D'ACTUALITES

- Plusieurs doléances ont été reçues pour des inondations suite aux importantes pluies de ces derniers jours. Différents cas se présentent, en lotissement, problèmes de trottoirs... Nous allons étudier au cas par cas et prendre contact avec les demandeurs pour voir si ces problèmes peuvent être solutionnés.
- 14 juillet : - La cérémonie aura lieu sur la place de la Mairie à 11h00, accompagnée en musique par le groupe Sforzando et finira par un pot de l'amitié dans la cour de la salle des fêtes.
 - Aura lieu la remise officielle des écharpes aux enfants du Conseil Municipal des Enfants
 - vente de tartes et buvette par l'AICA en même temps que la cérémonie.
- Tri sélectif : Jean-Jacques Rigollet a rencontré le responsable du SICTOM (M. Collet) avec A. Maillet et G. Gros. La préconisation est un point de collecte pour 300 habitants. Après avoir fait le tour de la commune, il semble réalisable la création d'un deuxième point de collecte qui pourrait se situer Route des Perrettes et serait composée de 4 bennes.

Le point de collecte situé au Bourg disposé différemment sera maintenu mais amoindri en bennes (une benne pour le verre et une pour le plastique) et complété par une benne exclusivement réservée au carton de type colis, carton marron.

Il nous informe, également, que le SICTOM travaille sur un projet de ramassage à domicile des « sacs jaunes ». Réflexion à poursuivre ultérieurement.
- La Mairie a été alertée par Lo Parvi pour la « décharge » sur le terrain de M. Guyon Route des côtes de Vaud qui touche une zone Natura 2000. Au départ, il n'y avait que l'entreprise Malland qui s'en servait, aujourd'hui plusieurs entreprises venues de l'extérieur y déposent également leurs déchets. Le lieu devra donc être fermé en premier lieu avant d'envisager un nettoyage de la zone. Le fils du propriétaire a été reçu en mairie pour l'en informer.

QUESTIONS DIVERSES

- L'entretien du cimetière est-il prévu ? Quand ?

Réponse : le nettoyage est prévu au planning.
- Un habitant demande pourquoi la Rue des Jardins, qui est en fait une impasse desservant 2 terrains privés, est financée par la commune ?

Réponse : Il s'agit du projet de l'ancienne équipe municipale qui a dû être poursuivi sans connaître les détails du dossier et qui n'a pas pu être stoppé puisque prévu par une convention entre avocats.
- Entretien du « stade » : est-il envisagé de faire nettoyer le terrain par les enfants, car il y a beaucoup de déchets ?

Réponse : Les enfants ont eu l'autorisation de M. le Maire d'y construire une cabane, les proches voisins n'étant pas dérangés par leurs jeux. Le problème est que ce sont des jeunes ne résidants pas forcément sur la commune qui sont responsables de ces dégradations.
- Existe-t-il un arrêté préfectoral qui imposerait aux habitants le nettoyage/débroussaillage autour des habitations ?

Réponse : Des recherches vont être effectuées

Séance levée à 20h15